

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Construction et aménagement

Université de Strasbourg

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 20/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences et technologies

Établissement déposant : Université de Strasbourg

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Construction et aménagement* (CA) est une formation portée par l'institut universitaire de technologie (IUT) Robert Schuman.

Elle permet de former des cadres du bâtiment et des travaux publics (BTP) polyvalents.

Les métiers exercés correspondent indiscutablement à la cible professionnelle décrite : chargé d'affaires en bureau d'ingénierie, conducteur de travaux, gestionnaire de patrimoine et d'équipement immobilier ou encore, responsable de programme de construction.

Deux parcours sont proposés aux étudiants, l'un dédié au bâtiment, et l'autre aux infrastructures. A noter également que la licence se décline en apprentissage.

La licence professionnelle (LP) est également proposée en schéma trinational, une vraie originalité, associant l'Université de Strasbourg (USD - département « Génie civil » de l'IUT Robert Schumann) avec Fachhochschule Nordwestschweiz FHNW, Muttenz/Bâle (Suisse) et Hochschule Karlsruhe - Technik und Wirtschaft HsKA (Allemagne) où le parcours intègre également les années de diplôme universitaire de technologie (DUT) *Génie civil construction durable* (GCCD).

La LP est composée de deux semestres, en six unités d'enseignement (UE). Au total, 420 heures d'enseignements théoriques sont dispensées à travers 14 modules de 30 heures, qui constituent les quatre UE théoriques.

Analyse

Objectifs

Les objectifs de cette LP CA sont clairement exposés et détaillés, à savoir les métiers du bâtiment et des travaux publics dans une suite assez logique d'un DUT *Génie civil* ou d'un brevet de technicien supérieur (BTS) équivalent. Elle permet de former des cadres du BTP polyvalents.

Les savoir-faire pratiques et professionnalisant délivrés ont été formalisés avec la filière professionnelle et deux parcours sont proposés aux étudiants l'un dédié au bâtiment et l'autre aux infrastructures.

Cette formation est dispensée en apprentissage mais également avec le cursus trinational, une vraie originalité, associant l'USD (département « Génie civil » de l'IUT Robert Schumann) avec Fachhochschule Nordwestschweiz FHNW, Muttenz/Bâle (Suisse) et Hochschule Karlsruhe - Technik und Wirtschaft HsKA (Allemagne) où le parcours intègre avec les années d'IUT. Avec un plan de formation personnalisé et de l'apprentissage, elle favorise l'insertion professionnelle. De plus, avec la formation trinationale, elle s'inscrit complètement dans l'axe international.

Les compétences professionnelles sont cohérentes avec les objectifs fixés dans la LP. De même, les métiers visés sont parfaitement détaillés et sont en adéquation avec les compétences visées. Les débouchés sont nombreux et l'insertion professionnelle est directe.

La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) reprend ces différents objectifs. Les objectifs en termes de formation, de compétences et de métiers visés sont clairement détaillés.

Organisation

La formation est dispensée sur le site de l'IUT Robert Schuman. Deux parcours existent dans cette LP, il s'agit d'un parcours *Bâtiment* et d'un parcours *Infrastructure*. La formation repose donc sur un tronc commun et des modules spécifiques dans chaque parcours.

L'alternance est clairement présente avec 37 semaines en entreprises et 3 périodes de 5 semaines à l'IUT. Les enseignements sont regroupés en quatre UE, représentant 420 heures d'enseignements théoriques. 14 modules de 30 heures constituent ces quatre UE. L'articulation de ces quatre UE est tout à fait pertinente tout comme leurs contenus scientifiques et technologiques. De même, elle répond clairement aux attentes du secteur concerné avec évidemment des adaptations des contenus en regard des deux parcours (*Bâtiment* ou *Infrastructures*), tant sur les technologies mises en œuvre que sur les contraintes réglementaires spécifiques à ces deux parcours.

Les différentes UE sont clairement identifiées. Dans le découpage des UE, l'UE6 « Projet tuteuré » est constitué du module « Mémoire technique » réalisé en entreprise. L'UE5 correspond à une note d'entreprise à travers deux modules qui sont la « Structure en entreprise » et l'« Apprentissage professionnel ». Il est dommage que les évaluations en entreprise ne soient pas clairement détaillées.

Les volumes pédagogiques des modules sont satisfaisants avec une répartition un tiers-deux tiers entre cours magistraux et travaux dirigés. Toutefois, il est surprenant qu'il ne soit pas fait mention de travaux pratiques pour une formation professionnalisante.

Le cursus trinational regroupe la Fachhochschule Nord West Schweiz de Bâle en Suisse, la Hochschule für Technik und Wirtschaft de Karlsruhe en Allemagne, et l'IUT. Un tiers des étudiants sont français. La 1^{ère} année se déroule à l'IUT, la 2^{ème} en Suisse et la dernière année en Allemagne. A l'issue des trois années, les étudiants obtiennent le DUT GCCD et la LP CA ainsi que les Bachelors suisse et allemand. Les contenus de cette formation sont communs aux trois établissements. Ce programme a été réalisé grâce à un financement INTERREG IV.

L'organisation correspond en totalité à ce que l'on attend d'une LP, avec une place importante de la professionnalisation.

Positionnement dans l'environnement

La LP s'intègre parfaitement dans l'offre de formation du champ. L'IUT Robert Schuman de l'UDS propose une formation de DUT GCCD bien identifiée et reconnue dans son environnement. La spécialité CA de la mention de LP *Génie civil et construction* s'inscrit dans la continuité d'un DUT ou des BTS du secteur du génie civil. La complémentarité avec les deux autres spécialités licence de la mention *Génie civil et construction (Electronique ; Signal ; Automatique ; Ingénierie)* est cohérente.

Au niveau de la profession, elle répond clairement à un besoin. De nombreux professionnels interviennent dans la formation que ce soit pour dispenser des enseignements ou pour les contrats d'alternance. Dans le cadre de l'apprentissage, il existe un partenaire étroit avec le centre de formation d'apprentis universitaire Alsace (CFAU Alsace). Le CFAU Alsace est le service gestionnaire de l'apprentissage universitaire en Alsace. Cela permet une aide au niveau de la diffusion, que ce soit du planning de formation, des offres d'emplois, du suivi de l'apprenti...

Le positionnement dans l'offre de formation du champ n'est pas immédiat. Etant un projet pilote, elle ne se rattache à aucune autre formation. Des formations voisines existent également en Alsace. Au plan national, aucun élément n'est précisé sur la spécificité de la licence en regard d'autres diplômes.

L'origine des étudiants est variée, mais principalement d'Alsace. Les étudiants proviennent de DUT et BTS. Cette LP CA, constitue une poursuite d'études pour les différents étudiants de DUT ou BTS.

Il est regrettable que cette formation ne soit pas partenaire avec les autres formations voisines

Equipe pédagogique

La LP est sous la responsabilité d'un enseignant (Professeur associé) associé de l'UDS en poste à l'IUT Robert Schumann. L'équipe pédagogique est constituée en majorité de professionnels. La part des enseignements assurés par des professionnels est trop importante (quasiment 80 %) pour une formation universitaire ; cette remarque, déjà formulée dans la précédente évaluation, n'a pas fait l'objet d'actions correctives.

3,50 % des enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs. Cette proportion est trop basse.

L'équipe pédagogique fonctionne autour d'un Directeur des études. Ce dernier doit :

- Organiser l'emploi du temps ;
- Organiser le suivi des apprentis ;
- Effectuer la coordination pédagogique ;
- Faire le suivi budgétaire des heures de formations ;
- Mettre en place une autoévaluation de la licence ;
- Composer l'équipe pédagogique.

Les apprentis ont tous un tuteur à l'IUT qui est en relation le maître d'apprentissage et l'apprenti. Il gère le cahier de liaison de l'apprenti.

Afin de gérer les interactions avec les intervenants professionnels, une réunion de pilotage, à laquelle sont conviés les maîtres d'apprentissage, a lieu chaque début d'année. Un représentant de la LP assure la coordination avec le CFAU.

L'équipe pédagogique est bien structurée. Le responsable pédagogique pilote correctement la LP.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Par parcours, la capacité d'accueil est de 24 étudiants. L'effectif en <i>Bâtiments</i> a connu une légère baisse en 2015/2016 mais cela s'explique par la crise traversée par le BTP. L'effectif d'<i>Infrastructures</i> reste quasi-constant. Le profil des candidatures est relativement bien distribué entre DUT et BTS ainsi que la répartition entre les candidats issus de l'IUT Robert Schumann et ceux venant des régions limitrophes à l'Alsace. Toutefois, les inscrits présentent une proportion très importante de DUT et il n'a pas été précisé s'ils sont issus de l'UDS.</p> <p>Le taux de réussite est excellent (De 95 % à 100 % selon les promotions). Le taux d'insertion est satisfaisant (67 % en 2001, 78 % en 2012, 96 % en 2013, 76 % en 2014 et 70 % en 2015). Mis à part en 2011 et 2015, le taux de poursuite d'étude est faible. La plupart des étudiants sont en emploi six mois après l'obtention du diplôme. On ne connaît pas les emplois exercés.</p>
Place de la recherche
<p>La recherche est marginale du fait de la formation. La LP n'est associée à aucun laboratoire ; ce qui est normal du fait du type professionnel de la formation.</p> <p>Toutefois, l'enseignant-chercheur intervenant dans la formation consacre une partie de son enseignement, dans le module M43, à l'analyse du cycle de vie (ACV) des bâtiments. L'ACV est l'un des axes de recherche de son laboratoire de rattachement : ICube.</p>
Place de la professionnalisation
<p>80 % des enseignants sont des vacataires du monde socio-économique.</p> <p>La place de la professionnalisation est clairement détaillée dans la fiche RNCP. Les compétences attendues et les métiers sont également bien présentés dans cette fiche RNCP. Les enseignements s'appuient directement sur la réalité économique et les préoccupations techniques.</p> <p>L'alternance longue, avec 37 semaines en entreprise montre également la place importante de la professionnalisation dans la formation. Le suivi de l'apprentissage est fait très correctement.</p> <p>De plus, l'implication des professionnels dans le fonctionnement de la formation est très forte, pour renforcer une fois encore le caractère technologique de la formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation aux formations, - Participations aux évaluations de la formation, - Organisation de visites de chantier.
Place des projets et des stages
<p>La LP étant délivrée en parcours par apprentissage, la notion de stage en tant que telle est remplacée par les 37 semaines en entreprise qui sont au cœur de la formation. Les entreprises accueillant les apprenants doivent être de taille suffisante pour accueillir les étudiants et satisfaire les objectifs de la LP CA.</p> <p>Du fait de l'apprentissage, l'UE5 correspond à une notation en entreprise à travers deux modules. Aucune information sur ces deux modules n'est communiquée dans le dossier.</p> <p>L'UE6 concerne le projet tuteuré. Ce dernier est réalisé en entreprise. Il correspond à 60 heures. Au vu des heures théoriques dispensés et de l'arrêté de 1999, le volume horaire devrait être de 105 heures de projet. Le sujet à traiter concerne un besoin ou un souhait de l'entreprise d'accueil.</p> <p>Une épreuve orale est constituée de 30 minutes de présentation et de 15 minutes de questions ; celle-ci est programmée en fin de formation. Le jury est composé du maître d'apprentissage, du tuteur et d'un membre extérieur au projet tuteuré.</p> <p>Peu d'éléments sont fournis sur la modalité d'évaluation du stage de 3^{ème} année concernant le cursus trinational. Seul est fait état de la rédaction d'un rapport de stage.</p> <p>La notation de l'UE5, dispensée en entreprise, n'est pas explicitée dans le dossier.</p>
Place de l'international
<p>Les étudiants désirant effectuer leur apprentissage à l'étranger peuvent le faire dans une entreprise allemande dont le siège se trouve dans une région frontalière (ce qui est suffisamment rare en apprentissage pour être souligné). Sinon, du fait de l'apprentissage, les entreprises d'accueil doivent être en France.</p> <p>Un module de langue, de 30 heures, est dispensé dans l'UE1.</p> <p>Le cursus trinational permet de donner une place internationale importante à cette LP. Cependant, on ne connaît pas le nombre d'étudiants par promotion qui intègrent ce cursus.</p> <p>Il n'est fait état d'aucune bourse ERASMUS. Aucun étudiant étranger n'est apparemment inscrit dans la LP CA ; ce qui est normal du fait de l'apprentissage.</p>

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>La capacité d'accueil de la LP est fixée à une cinquantaine d'étudiants répartis pour moitié entre les deux parcours offerts.</p> <p>Le recrutement s'effectue sur dossier. Principalement, il s'agit de titulaires de DUT <i>Génie civil</i> et de BTS de l'ensemble de la région. Le nombre de dossier est très correct. Le nombre de candidats est plus important en <i>Bâtiment</i> qu'en <i>Infrastructure</i>. Un point minorant mais relevant d'un schéma classique est l'absence de L2.</p> <p>Le recrutement est principalement local (Région Grand Est). Environ 70 % en <i>Bâtiment</i> et 55 % en <i>Infrastructures</i> des étudiants viennent d'Alsace en 2015/2016.</p> <p>Le recrutement se fait sur dossier avec un jury composé du directeur des études, des enseignants de l'IUT ou de BTS impliqués dans la formation et du chef de département « Génie civil ».</p> <p>Le déroulement du recrutement est clairement explicité dans le dossier.</p> <p>Concernant les dispositifs d'aide à la réussite, le Centre d'Aide à la formation et aux Études (C@fé) propose différents dispositifs pour favoriser la réussite des étudiants et leur insertion professionnelle (méthode de travail universitaire, préparation au recrutement, ...) De plus, un accompagnement des enseignants dans leurs pratiques pédagogiques est également proposé par ce centre.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Les enseignements se font en présentiel, à hauteur de 420 heures.</p> <p>La notion de modélisation des informations (ou données) du bâtiment (BIM : building information modeling) est abordée. En regards des finalités professionnelles ciblées par la licence, la mise en œuvre de nombreux logiciels de modélisation, simulation ou encore ingénierie est proposé aux étudiants dans leurs enseignements. Ces moyens sont d'un très bon niveau tout en étant désormais classiques.</p> <p>La LP a accueilli en 2013-2015, un étudiant en formation continue. Aucun étudiant en situation de handicap n'a suivi le cursus. Le dossier ne mentionne pas d'étudiant bénéficiant de validation d'acquis de l'expérience.</p> <p>La licence bénéficie également de la plate-forme moodle de l'université pour diffuser les documents des intervenants notamment.</p>
Evaluation des étudiants
<p>Les modalités d'évaluation sont validées en conseil d'IUT avec un contrôle continu pour les UE à format pédagogique classique, permettant de mieux suivre la progression des étudiants. Les UE et crédits européens correspondant sont validés pour une moyenne supérieure ou égale à 10 sur 20.</p> <p>L'étudiant peut conserver, à sa demande, le bénéfice des UE dont la note est supérieure à 8 sur 20.</p> <p>Le diplôme de licence est obtenu lorsque la moyenne générale pondérée est supérieure ou égale à 10 sur 20, avec une note des UE5 et UE6 obligatoirement supérieure ou égale à 10 sur 20.</p> <p>Les modalités sont donc classiques et répondent aux critères d'une LP.</p> <p>Le nombre de crédits européens par UE est bien défini dans le tableau de l'ensemble des UE.</p> <p>Le rôle du jury ainsi que sa constitution n'est pas donné dans le dossier.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Le suivi des compétences se fait avec le cahier de liaison électronique (CLE). Ce CLE, développé en interne et spécifique aux IUT d'Alsace est un carnet de liaison en ligne pour l'apprenti. Cette application permet de favoriser la co-formation avec l'organisme d'accueil.</p> <p>Le supplément au diplôme expose clairement les compétences des titulaires de la LPCA ainsi que les métiers visés.</p>
Suivi des diplômés
<p>Le suivi des diplômés est mené par l'observatoire régional de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle des étudiants de l'UDS et de l'Université de Haute Alsace, et l'IUT au travers d'enquêtes annuelles. Aucun exemple n'est donné.</p> <p>Chaque année, des statistiques à trois ans sont effectuées sur le devenir des étudiants. Cette enquête est également faite par les responsables de diplôme concernant l'insertion professionnelle des apprentis. Une plateforme d'enquête en ligne mise en place par l'IUT facilite le suivi régulier du devenir des étudiants.</p> <p>Parallèlement, le CFAU Alsace effectue aussi une enquête de suivi des apprentis.</p> <p>Les résultats des enquêtes, nationale ou interne, montrent un faible taux de poursuite d'études et peu de demandeurs d'emplois sur les étudiants ayant répondu aux enquêtes. Le taux de retour est correct au niveau de l'enquête nationale (80 % en 2012 ; 65 % en 2013) mais il reste faible au niveau de l'enquête interne.</p> <p>Cependant, en 2015, le taux de poursuite d'études est élevé (30 %) et 10 % des diplômés sont en recherche d'emplois. Cela provient de la crise connue dans le secteur du BTP.</p>

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Une démarche « qualité » existe à l'IUT qui est certifié ISO 9001 depuis 2014. Les évaluations des enseignements se font en collaboration entre l'équipe pédagogique et le C@fé de manière trimestrielle.

L'évaluation des enseignements est formalisée par un questionnaire qui n'est pas présent dans le dossier. Les retours des questionnaires permettent d'effectuer des ajustements. Des réunions trimestrielles de l'équipe pédagogique permettent également d'élaborer des objectifs. La licence possède son propre conseil de perfectionnement pour analyser l'offre de formation, les retours des diplômés et les autoévaluations de la formation, comme toutes les formations de l'IUT Robert Schumann. Les bénéfices du conseil de perfectionnement ne sont pas explicités et valorisés dans le dossier, pourtant cela avait été déjà souligné comme faible lors de la précédente évaluation AERES.

Un conseil de perfectionnement existe et se réunit une fois par an. Il peut se réunir plus à la demande d'étudiants. Il réunit le Directeur des études, deux professionnels, le chef de département GC, un cadre de la direction de l'IUT et les étudiants. Un exemple de compte rendu est présenté en annexe. Aucun document ou compte rendu de réunion n'est présenté dans le dossier.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Les objectifs de la formation sont clairement exposés et sont en adéquation avec les métiers visés.
- La bonne implication des acteurs professionnels dans la formation, en parfaite adéquation avec les attentes et objectifs de la formation : la professionnalisation est un atout majeur de la formation.
- Le bon taux de réussite.
- Le bon taux d'insertion.
- Le cursus trinational est une vraie originalité qui aurait pu mieux être mise en valeur dans le dossier.

Points faibles :

- Le volume horaire consacré au projet tuteuré (effectué en entreprise) trop faible.
- Le trop faible volume horaire d'enseignements assurés par des enseignants-chercheurs, en regard d'une participation trop élevée de professionnels (80 %).
- L'analyse des emplois occupés par les diplômés insuffisante.
- Le manque d'informations sur les résultats des réunions du conseil de perfectionnement.

Avis global et recommandations :

La LP est parfaitement intégrée dans le monde professionnel. Des liens pourraient être faits avec les autres LP du champ, notamment la LP *Construire écologique*. Les objectifs et les compétences visées sont clairement exposés.

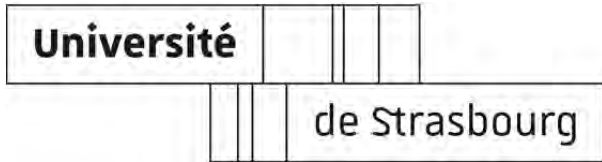
L'intervention de professionnels de qualité et d'origines diverses vient renforcer le lien enseignement-milieu professionnel, mais leur part prise dans les enseignements (80 %) est trop importante pour une formation universitaire. Une réflexion visant à augmenter la part des enseignements assurés par des universitaires, notamment des enseignants-chercheurs, devrait être initiée.

Un rééquilibrage horaire devrait être effectué pour le projet tuteuré qui ne représente pas 25 % du volume de formation, comme prévu dans l'arrêté de 1999 relatif aux LP.

Les éléments présents dans le dossier ne permettent de juger des suites données aux réunions du conseil de perfectionnement ; ce dernier doit notamment être attentif à l'analyse des emplois occupés par les diplômés.

Le taux de réussite est de bon niveau avec un bon taux d'insertion professionnelle sauf en 2015. La formation est très bien positionnée dans son paysage professionnel mais subit également les risques de fluctuations du secteur industriel en question. Enfin, une vigilance sera à avoir si l'augmentation du taux de poursuite d'étude se confirme.

Observations de l'établissement



Licence professionnelle
Spécialité : *Construction et aménagement*

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

L'Université de Strasbourg ne formule aucune observation.

Michel DENEKEN
Président

Strasbourg, le 8/06/2017

Michel DENEKEN

Cabinet de la Présidence

Bât. Nouveau Patio
20a, rue Descartes

Adresse postale :

4 rue Blaise Pascal
CS 90032
67081 Strasbourg Cedex
Tél. : +33 (0)3 68 85 70 80/81
Fax : +33 (0)3 68 85 70 95

www.unistra.fr